

L'ajournement

● (1830)

M. le vice-président: Je déclare l'amendement adopté.

Le vote suivant porte sur la motion, modifiée, du député de Bow River (M. Taylor).

Plait-il à la Chambre d'adopter la motion modifiée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Prud'homme: Avec dissidence.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Puis-je me dispenser de faire sonner le timbre?

Des voix: D'accord.

● (1835)

(La motion de M. Taylor, modifiée, est adoptée.)

(Vote n° 245)

POUR

Députés

Axworthy	Gray	Pietz
Belsher	(Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Prud'homme
Bradley	Greenaway	Ravis
Browes	Grondin	Reid
Caldwell	Hardey	Reimer
Cardiff	Hawkes	Rossi
Clark	Hopkins	St. Germain
(Brandon—Souris)	Horner	St-Julien
Clinch	Jourdenais	Scott
Comeau	Kaplan	(Hamilton—Wentworth)
Cook	Kempling	Scowen
Côté	Ladouceur	Sparrow
(Lac-Saint-Jean)	Lesick	Stackhouse
Darling	Lewis	Stevens
Domm	Lopez	Taylor
Epp	MacDougall	Thacker
(Provencher)	(Timiskaming)	Towers
Fennell	Martin	Tupper
Foster	Mazankowski	Turner
Friesen	McKinnon	(Ottawa—Carleton)
Gagnon	McKnight	Valcourt
Gass	Nicholson	Van De Walle
Gauthier	(Niagara Falls)	Vankoughnet
Gervais	Nickerson	Wenman
Gormley	Oberle	White
Gottselig	O'Neil	Winegard—73
Graham	Ostrom	
	Penner	

CONTRE

Députés

Allmand	Heap	Parry
Althouse	Jewett	Riis
Benjamin	Keeper	Robinson
Blackburn	Manly	Rodriguez
(Brant)	McCurdy	Skelly
Boudria	McDonald	Young—23
Cassidy	(Broadview—Greenwood)	
de Corneille	McLaughlin	
Epp	Mitchell	
(Thunder Bay—Nipigon)	Orlikow	

● (1840)

M. le vice-président: Je déclare que la motion, modifiée, est adoptée.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LE MOZAMBIQUE—ON DEMANDE PLUS D'AIDE/LA NÉCESSITÉ D'UN EFFORT CONCERTÉ POUR AIDER LES ÉTATS DE LA LIGNE DE FRONT

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, le 21 août dernier, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), j'ai demandé au vice-premier ministre (M. Mazankowski) de communiquer à la Chambre ce que le gouvernement entend faire pour contribuer à renforcer et à diversifier l'économie du Mozambique, ainsi que des autres États de la ligne de front bordés par l'Afrique du Sud. La réponse du vice-premier ministre a été absolument lamentable, dépourvue de toute substance ou information.

J'estime qu'il est nécessaire de rappeler au secrétaire d'État aux Affaires extérieures la situation de crise qui sévit au Mozambique. L'Afrique du Sud a monté une campagne d'agression délibérée visant à déstabiliser les nations indépendantes d'Afrique australe afin d'accroître plus que jamais leur dépendance à l'égard du commerce et des axes de transport avec l'Afrique du Sud. Dans le contexte de cette stratégie, le Mozambique fait l'objet d'une attention spéciale parce qu'il constitue un axe très important de transport et de communication reliant tous les pays de la ligne de front. L'Afrique du Sud envoie périodiquement au Mozambique des bandes de terroristes qui parcourent les campagnes en semant la terreur et la destruction. Par suite de ces attaques répétées, le gouvernement du Mozambique a été dans l'incapacité de faire face à la sécheresse et aux inondations qui frappent le pays depuis dix ans.